

**Extrait du registre
Des
délibérations du Conseil Municipal
de la commune de BRANGUES
REPUBLIQUE FRANCAISE
SEANCE du 25 mai 2020**

L'an deux mil vingt

Et le 25 mai à 19 heures 30,

Date de la convocation :

20/05/2020

Nombre de conseillers : 15

Présents : 15
Votants : 15

le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, Sous la présidence de Sylvain GRANGER, Maire

Présents : Roland BIGAT, Mallaury SOTTIZON, Germaine BUYRET, Eric MICHOD, Lucien MORALES-HERNANDEZ, Sandrine BOURGEY, Stéphane DUCARRE, Corrine PERRET, Coralie DA COSTA, Aurélie FAVRE, Daniel REVELLO, Laura ESCOBAR, Sylvain GRANGER, Robert PYOT et Alix LARCHEY,

Secrétaire de séance : SOTTIZON Mallaury désignée à l'unanimité.
Le maire déclare la séance ouverte à 19h45.

20200525_2_FIXATION DU NOMBRE d'ADJOINTS à ELIRE

Conformément aux articles L.2122-1 et L.2122-2 du Code général des collectivités territoriales, le nouveau Maire demande au Conseil de bien vouloir se prononcer sur le nombre d'adjoints à élire.

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Fixe le nombre d'adjoints à élire à deux.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Je certifie que le présent acte a été publié ou notifié selon les règlements en vigueur.

Pour copie conforme,

Le maire, Sylvain GRANGER

